

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1203 6 décembre 1948

n° 1203 6

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO

n° 12 du 31/12/1948

Date de publication

6 décembre 1948

Date du numéro

31 décembre 1948

TEXTE INTÉGRAL

Le milicien ci-après a droit à l'indemnité pour charges de famille : 1296. Loubak Houmad, 2e classe, 2e compa gnie, pour compter du 16 novembre 1948.